

# Université : les examens en ligne, le rattrapage flou

Le président de l'université de Caen Normandie a annoncé, hier, que la première session d'examens s'effectuerait à distance jusque fin mai. La suite est encore incertaine.

Trois questions à...

**Pierre Denise**, président de l'université Caen Normandie

Le bac se fera en contrôle continu. *Quid* des examens à l'université ?

Tous ceux qui étaient prévus d'ici le 30 mai se feront sur le mode de l'évaluation à distance. C'est la seule certitude concernant les examens à ce jour. Il est encore trop tôt pour avancer que l'ensemble des examens se fera à distance.

Ce flou concerne la seconde session, dite de rattrapage, qui se déroule normalement en juin ?

Oui, c'est l'inconnue actuellement : se fera-t-elle en présentiel ou à distance ? On ne le sait pas encore... L'exception, c'est le concours de Paces (études de santé). On n'a pas les moyens d'accueillir 1 400 candidats, mais il ne peut se faire qu'en présentiel. Il est reporté à la troisième semaine de juin, sans doute au Parc-expo, avec trois mètres de distance entre chaque table.

L'université ne rouvrira pas avant la rentrée ?

Je précise que la continuité pédagogique est assurée en ligne depuis trois semaines. De fait, l'université ne s'est jamais arrêtée. Quant à savoir quand on rouvrira, il est trop tôt pour le dire.

L'ensemble des universités doit être synchronisé, à mon sens. Or, la position générale est de maintenir le calendrier autant que faire se peut. Pour l'heure, on se concentre sur la première session, même si la fac de Droit, du fait de ses particularités, a déjà pris l'option d'organiser toutes ses épreuves à distance (1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> sessions).

Mais globalement, quitte à ce que les jurys (de 2<sup>de</sup> session) débordent jusqu'au 15, voire 24 juillet, on n'envisage pas de différer la seconde session à la rentrée, car déborder poserait trop de difficultés aux étudiants et enseignants. On souhaite boucler l'année cet été. Les évaluations tiendront compte des difficultés rencontrées durant le confinement. Les examens ne porteront pas sur des sujets non vus en cours. Nous serons bienveillants.

Propos recueillis par Raphaël FRESNAIS.



Pour l'heure, seuls les 1 400 candidats inscrits au concours de Paces, donnant accès aux études de santé (médecine, pharmacie...), sont appelés à passer des

examens réclamant une présence physique. Le Parc-expo devrait les accueillir en juin, comme en 2011. Archives Ouest-France